



TERMES DE RÉFÉRENCE POUR UN CONSULTANT

(EXPERT EN MÉDIATION)

Secrétariat de la CIRGL
BUJUMBURA, BURUNDI

1. CONTEXTE

La Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) est une organisation intergouvernementale établie en vertu du Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la Région des Grands Lacs, signé par les États membres en 2006. La CIRGL constitue un cadre régional pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits, tout en promouvant la paix, la sécurité, la stabilité, le développement durable et la coexistence pacifique entre ses États membres. Le Secrétariat, basé à Bujumbura, au Burundi, met en œuvre les décisions du Sommet des chefs d'État et de gouvernement et du Conseil des ministres.

Au sein du Secrétariat de la CIRGL, la fonction Paix et Sécurité appuie la mise en œuvre du mandat de la CIRGL et des décisions de ses organes directeurs en facilitant la coopération régionale en matière de prévention, de gestion et de règlement des conflits. Cela comprend l'appui à l'alerte précoce et à la réaction rapide, à la diplomatie préventive, à la médiation et à la négociation, au renforcement des mécanismes régionaux de paix et de sécurité, à la facilitation du partage d'informations et de l'analyse conjointe, ainsi qu'à la coordination de la mise en œuvre des protocoles, décisions et programmes pertinents de la CIRGL.

Dans l'exercice de ces fonctions, la Direction Paix et Sécurité travaille en étroite collaboration avec les mécanismes et structures de paix et de sécurité de la CIRGL, notamment le Mécanisme conjoint élargi de vérification (EJVM), le Centre conjoint de fusion des renseignements (JIFC) à Goma, le Pool des médiateurs de la CIRGL, le Comité spécialisé des experts de la défense, le Comité des chefs des forces/états-majors de défense (CDF/S), le Comité des ministres de la Défense, le Comité régional de coordination (RCC) des chefs des services de renseignement et de sécurité, ainsi qu'avec d'autres mécanismes techniques et politiques pertinents établis en vertu du Pacte et de ses Protocoles. La Direction appuie également les États membres et les organes directeurs de la CIRGL dans la gestion des conflits émergents et prolongés et dans la promotion d'approches régionales en matière de paix, de sécurité et de stabilité.

Le poste d'Expert en médiation contribue directement à la Priorité stratégique 1 : Paix et Sécurité du Plan stratégique de la CIRGL 2026–2030, en particulier à l'Objectif 1.1, relatif à la prise de décisions en temps opportun pour la prévention, la gestion et le règlement pacifique des conflits, et à l'Objectif 1.2, relatif au renforcement des mécanismes de médiation et de négociation dans la Région des Grands Lacs. Il contribue ainsi au rôle plus large du Secrétariat consistant à traduire les décisions des organes directeurs de la CIRGL en actions régionales coordonnées, à renforcer les capacités de prévention et de réponse

aux conflits et à faciliter la coopération entre les États membres et les partenaires régionaux et internationaux concernés.

2. OBJET DU POSTE

Fournir un appui technique, analytique et consultatif au Secrétaire Exécutif et à la Direction Paix et Sécurité dans la mise en œuvre du mandat de la CIRGL en matière de prévention, de gestion et de règlement des conflits. Le rôle contribue à la capacité du Secrétariat à soutenir la diplomatie préventive, la médiation et d'autres initiatives régionales de paix et de sécurité. Il contribue à une prise de décision éclairée par les organes directeurs de la CIRGL. Il renforce la capacité du Secrétariat à anticiper les risques émergents, à faciliter des réponses régionales coordonnées et à soutenir la mise en œuvre des priorités de la CIRGL en matière de paix et de sécurité.

3. RESPONSABILITÉS PRINCIPALES

3.1 Responsabilités stratégiques et analytiques

- Surveiller et analyser les évolutions politiques, sécuritaires et liées aux conflits dans les États membres de la CIRGL afin d'identifier les risques émergents, les tendances et les possibilités d'action préventive.
- Appuyer la coordination du Pool des médiateurs de la CIRGL.
- Établir et maintenir des processus réguliers de suivi et de rapport sur la situation, notamment des notes d'information sur les conflits et les tendances politiques, afin de soutenir l'alerte précoce et la prise de décision en temps opportun.
- Fournir un appui analytique et préparatoire à l'engagement de la Direction dans les processus de médiation, de diplomatie préventive et de bons offices, notamment par des recherches de fond et la préparation de notes d'information.
- Préparer des rapports de situation concis, des documents analytiques et des supports d'information à l'intention du Directeur de la Paix et de la Sécurité afin d'appuyer les engagements politiques et opérationnels.

3.2 Responsabilités opérationnelles

- Appuyer la planification et la préparation de fond des réunions de la Direction Paix et Sécurité, notamment les ordres du jour, les documents d'information, la documentation et le suivi des décisions.
- Préparer régulièrement des rapports de situation et des contributions analytiques pour le Directeur de la Paix et de la Sécurité et contribuer aux réunions statutaires, aux rapports et aux processus décisionnels.

- Suivre et rendre compte des actions de suivi découlant des réunions et décisions relatives à la paix et à la sécurité afin de soutenir leur mise en œuvre en temps opportun.

4. RAPPORT ET RESPONSABILITÉ

- L'Expert en médiation rendra compte au Directeur de Paix et Sécurité de ses tâches quotidiennes, de l'évaluation de sa performance, de l'approbation de ses congés, de l'exécution du budget et de toutes les questions relatives au personnel, ainsi que pour l'orientation stratégique et politique.

5. QUALIFICATIONS, EXPÉRIENCE ET COMPÉTENCES CLÉS

A. Qualifications Académiques

- Diplôme de Master en relations internationales, science politique, études de paix et de conflits, études du développement ou dans un domaine connexe, conformément aux exigences applicables aux postes d'experts équivalents du Secrétariat.

B. Expérience Professionnelle

- Un minimum de huit (8) années d'expérience professionnelle progressive et à responsabilités croissantes dans les activités de médiation, la prévention des conflits ou des domaines connexes, conformément aux exigences des autres termes de référence des experts du Secrétariat.
- Expérience avérée en analyse des conflits, alerte précoce et appui à la médiation, de préférence au sein d'une organisation gouvernementale, multilatérale, intergouvernementale ou régionale.
- Une expérience de travail dans ou avec la Région des Grands Lacs, ou dans des contextes fragiles ou post-conflit, constitue un atout majeur.

C. Compétences Techniques

- Solide compréhension du mandat de la CIRGL, du Pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement et de l'architecture régionale de paix et de sécurité (UA, EAC, SADC, ONU).
- Solides compétences analytiques, notamment en matière d'évaluation des risques politiques et liés aux conflits et de méthodologies de suivi.
- Excellentes compétences en préparation de notes d'information, de rapports de situation et en rédaction analytique.
- Bonne compréhension de la médiation, des processus de dialogue et des systèmes d'alerte précoce.
- Maîtrise de la suite Microsoft Office et connaissance des outils/plateformes de suivi, de gestion de l'information ou de reporting.

D. Compétences de Base

- Pensée stratégique : Capacité à aligner les activités de paix et de sécurité sur les priorités organisationnelles et politiques tout en anticipant les risques et les opportunités.
- Sens diplomatique : Excellentes aptitudes interpersonnelles et diplomatiques, avec la capacité d'évoluer dans des environnements politiques sensibles et d'interagir avec des parties prenantes de haut niveau.
- Intégrité et discrétion : Intégrité personnelle et professionnelle irréprochable, avec la capacité de traiter des informations confidentielles et politiquement sensibles avec la plus grande discrétion.
- Communication : Excellentes capacités de communication écrite et orale en anglais et/ou en français, avec une connaissance pratique de l'autre langue. La connaissance du portugais constitue un atout.
- Travail en équipe : Capacité à travailler efficacement entre les directions et avec les points focaux des États membres, à bâtir un consensus et à favoriser la coordination.
- Adaptabilité : Capacité à travailler sous pression, à respecter des délais serrés et à s'adapter à l'évolution des contextes politiques et opérationnels.

E. Exigences Linguistiques

- La maîtrise de l'anglais ou du français est requise.
- La connaissance pratique de l'arabe, du kiswahili ou du portugais constitue un atout, compte tenu de la diversité linguistique de la région. Capacité à obtenir et à maintenir toute habilitation de sécurité requise par le Secrétariat.

6. DURÉE DU CONTRAT

Cette consultance sera financée par des fonds de donateurs et les candidats retenus bénéficieront d'un contrat d'une durée renouvelable d'un an, sur la base de la performance, de la disponibilité des fonds et de tout autre facteur pertinent.